

## Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2022

De : M. Thierry Amy, Président de Lausanne Région

Date : 11 octobre 2022

Concerne : [Message du Président](#)

---

Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des communes membres,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de coordination, de vous saluer et vous accueillir cet après-midi à notre assemblée générale ordinaire d'automne.

J'adresse mes chaleureux remerciements à la Municipalité de la commune de Paudex, qui a gracieusement mis à notre disposition les locaux où nous nous trouvons ce soir.

Un tout grand merci également à toutes nos invitées et nos invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités.

Il y a une année à 2 jours près que vous m'avez confié les rênes de Lausanne Région.

A l'occasion de mon discours inaugural, je m'engageais à assurer la continuité des activités de cette association, mais également à la faire évoluer en vue de relever les défis du futur. Je relevais à ce moment-là l'importance pour notre Association de maintenir la collaboration entre sa ville centre et sa périphérie, mise à l'épreuve dans le cadre des grands projets que sont :

- non seulement le PALM et le Système Régional de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA), nos membres étant dans ces contextes confrontés aux défis imposés par la Confédération dans le cadre de l'évolution de l'agglomération, ainsi qu'aux exigences croissantes du Canton et de ses services qui viennent avec une vision propre du développement territorial et de la mobilité à l'échelle de notre région. Ces exigences limitent d'autant l'autonomie communale dans ces domaines et la capacité de nos communes membres de développer des politiques publiques adaptées aux attentes de nos populations locales ;
- mais également la promotion et la valorisation économique de notre territoire.



Dans ce dernier domaine, la Ville de Lausanne, ainsi que plusieurs communes du périmètre compact de l'agglomération ont demandé à Lausanne Région des réformes urgentes considérant l'appui de notre Association insuffisant, voire inadapté à leurs besoins de développement économique et touristique de leur territoire communal.

Fort de ce constat, à la fin du printemps de cette année, la Ville de Lausanne lançait sa nouvelle « Unité de Développement et de promotion de la Ville (UDPV) » sous la direction de M. Fabrice Bernard, conseiller stratégique de la Municipalité de Lausanne, ici présent ce soir et que je salue.

En parallèle, la Municipalité de la commune de Chavannes-près-Renens a exprimé l'intention de se doter d'un responsable de la promotion économique communale afin de répondre aux enjeux particuliers liés à son important développement démographique de ces dernières années et à la nécessité de revitaliser son centre, initiative que Lausanne Région a non seulement soutenue, mais également accompagnée à la demande de la Municipalité.

De son côté, le Bureau du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), présidé par ma collègue Claudine Wyssa, que je profite également de saluer, lançait l'idée de mutualiser un délégué communal à la promotion économique pour tout le secteur ouest. Cette initiative n'a toutefois pas reçu le soutien nécessaire de la part des représentant·e-s des communes concernées, malgré le fait qu'une telle initiative était perçue positivement par notre Association. En effet, Lausanne Région, dans le cadre de son action de coordination et de soutien au développement des politiques publiques de ses membres, soutient toute initiative des communes visant à se doter d'une politique de promotion économique à l'échelle communale, voire intercommunale, respectivement à se donner les moyens de la mettre en œuvre.

Dans la seconde couronne également, certaines communes membres sont venues requérir l'assistance et le conseil de notre Association notamment pour les accompagner dans un processus de dynamisation de leurs activités économiques locales, en particulier à l'attention de leurs commerçants.

Toutes ces démarches démontrent qu'il existe de fortes attentes, - du reste pas toujours clairement définies, ni exprimées officiellement - de la part de nos membres d'une part quant à la promotion et à la valorisation économique de leur territoire communal dans le contexte et en parallèle à l'élaboration du SRGZA, et d'autre part dans la mobilisation des acteurs économiques présents sur leur territoire.

Le Bureau de coordination et le secrétariat général de Lausanne Région ont pris acte des attentes exprimées en vue d'un changement, mais surtout d'une amélioration et optimisation de nos prestations dans le domaine du développement économique.

Vu l'ensemble des intérêts potentiellement divergents qui pourraient être exprimés, une coordination accrue s'impose. Lausanne Région constitue à cet égard la plateforme idéale pour permettre aux communes membres de communiquer et de se concerter sur le projet de réforme de ses activités en matière de promotion économique régionale.



C'est ainsi qu'en étroite collaboration avec la Ville de Lausanne, le Bureau de coordination a lancé une étude visant à évaluer les objectifs poursuivis par notre Association dans le domaine de la promotion économique.

Comme nous vous en avons déjà informé par courrier au début de cet été, le mandat relatif à cette étude a été confié au cabinet de conseil Strategos SA, à Lausanne.

L'objectif de cette étude est d'évaluer les objectifs de notre Association dans ce domaine, notamment en termes de résultats et d'impact, ainsi que de correspondance avec les attentes de ses membres, en tenant compte de leurs besoins et de leurs poids économiques différents. Le cabinet de conseil a procédé dans ce cadre notamment à des entretiens avec des représentant·e·s des trois secteurs géographiques et des acteurs de l'écosystème.

En parallèle, l'IMD (International Institute for Management Development) a offert gracieusement son assistance dans cette démarche en vue de mener, sous la direction du Professeur Lanvin, une étude prospective comparative des activités de promotion économique de notre Association et sa Ville Centre avec celles déployées par les villes de Zurich, Bilbao, Lyon et Montréal. L'étude comparative internationale de l'IMD avait deux objets principaux :

1. le premier était de répertorier et de décrire différents modèles à succès de promotion ayant permis de développer l'attractivité et la notoriété d'un territoire en tant que destination économique ;
2. le second visait à établir un benchmark sur les facteurs clés de succès avec le dispositif, la méthode et les moyens en place au niveau de la région lausannoise.

Tant le cabinet de conseil Strategos SA que M. le Professeur Lanvin ont rendu leurs rapports respectifs à fin septembre 2022.

Le Bureau de coordination s'est sur cette base réuni vendredi 7 octobre passé dans le cadre d'une demi-journée au vert pour discuter et déterminer les principaux besoins, objectifs et mesures nécessaires au développement de l'action de notre Association en vue de dynamiser ses activités dans le domaine de la promotion économique régionale en soutien des initiatives menées par ses communes membres. Les discussions menées dans le cadre d'un processus participatif sous l'égide de M. Luc Jaquet du cabinet de conseil dss+ ont été animées et constructives.

Une synthèse de ces premières discussions sera prochainement établie, tout comme les prochaines démarches à entreprendre pour finaliser la stratégie de notre Association, les objectifs à atteindre et surtout les mesures à mettre en oeuvre pour réaliser les résultats escomptés. Les prochaines étapes seront menées en étroite collaboration avec les communes membres, à tout le moins toutes celles désireuses de contribuer à ce processus de réforme. La gouvernance à cet effet sera prochainement précisée et des contacts pris par notre secrétariat général. Je vous remercie d'avance d'y réserver un bon accueil.



Tous les travaux menés dans ce contexte permettront au Bureau de coordination d'élaborer un projet de stratégie économique pour notre Association avec des objectifs clairs et mesurables.

Sur cette base, notre Association pourra élaborer et déposer sa stratégie LADE pour la période 2022-2027 afin de pouvoir obtenir l'appui financier du Canton pour les projets de ses communes membres, respectivement ceux des acteurs économiques porteurs de projets présents sur leur territoire, après l'avoir fait évidemment approuver par ses membres en assemblée générale. Une prolongation du délai initialement fixé à fin octobre 2022 à cet effet a été requise auprès du SPEI jusqu'au 31 mai 2023.

Tout ce processus constitue un important défi que je me réjouis, en tant que votre Président, de relever, et ceci en étroite collaboration avec les membres du Bureau de coordination, et tout le personnel du secrétariat général de Lausanne Région. Qu'ils soient tous ici remerciés pour leur engagement au quotidien en faveur de Lausanne Région.

Je vous remercie de votre attention.